DEMANDE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DANS LES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET SUR LA VOIE PUBLIQUE

Votre demande doit obligatoirement nous parvenir au moins 2 MOIS AVANT LA DATE DU DEBUT DE LA MANIFESTATION.

La Ville se réserve le droit de ne pas instruire les demandes arrivées hors délai.

A l'adresse suivante :
Mairie de Saint-Vrain –
A l'attention de Madame le Maire
Hôtel de Ville
13 rue des Noblets 91770 Saint-Vrain
Ou par mail à :
associations@mairiesaintvrain91.fr

Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce formulaire avec précision afin que votre demande puisse être prise en compte et étudiée.

MANIFESTATION

Nom : .....

Date de la manifestation: .....

Dates de montage et de démontage : .....

Horaires d'ouverture au public (début et fin) : .....

Type (sportive, culturelle, …) : .....

Lieu :

☐ Salles municipales (préciser) .....

☐ Equipements sportifs (préciser gymnase, terrain....) .....

Nombre de personnes attendues : .....

Déroulement de la manifestation/ descriptif des activités-animations :.....

.....

.....

ORGANISATEUR

Association : .....

Responsable de la manifestation : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : .....

Contacts à communiquer au public (facultatif): .....

BESOINS TECHNIQUES

(Merci de préciser les quantités souhaitées)
N.B.: le matériel est mis à disposition en fonction du stock disponible

☐ Chaises : ..... ☐ Tables : ..... ☐ Barrières : .....

☐ Podium précisez hauteur :.....

☐ Branchements électriques triphasé :(ex : grosse friteuse, camion frigo, etc..)
Nombre : ..... Puissance totale :.....en Watt ou Kw

☐ Branchements électriques monophasé : (ex :sono, gaufrier, frigo, cafetière, projecteur, etc..)
Nombre : ..... Puissance totale :.....en Watt ou Kw
(Rappel : puissance en W et Kw indiquée sur une plaquette pour tout appareil électrique suffit d'ajouter ces puissances, par appareil, pour avoir la puissance totale)

☒ Rallonges électriques: ..... ☐ Branchements d'eau (lieu) : .....

Lieu de livraison à préciser : .....

DEMANDE D'AUTORISATION

(Utilisation du domaine public, arrêt de la circulation, tenue d'une buvette…) :

☐ Places de stationnement : précisez nombre, lieu, joindre un plan

.....

.....

☐ Arrêté de circulation : précisez les rues concernées:

.....

.....

☐ Vente ou collecte (y compris droits de place et d'entrée)

.....

☐ Buvette (préciser type de boissons, horaires)

.....

.....

☐ Vente de restauration (précisez) :

.....

☐Sonorisation (horaires) : .....

☐ Communication : ☐ Magazine "Au Cœur de Saint-Vrain"
☐ Site Internet

Remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la ville (www.mairiesaintvrain91.fr) rubrique Associations «annoncer un événement » : https://www.mairiesaintvrain91.fr/xxxxx

☐ Autres - à préciser : .....

STRUCTURES APPORTEES PAR L'ORGANISATEUR

Détail des structures :(chapiteaux, barnum.) Précisez dimensions, lestage (+ plan d'implantation à fournir)

.....

.....

SECURITE DE LA MANIFESTATION

Il convient de se référer aux instructions disponibles sur le site internet des services de l'État dans l'Essonne : https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Associations/Associations2#!/Associations

Précisez les moyens prévus pour :

Le respect du plan Vigipirate

- Nombre de membres de l'organisation (bénévoles et professionnels), leurs missions : .....

  .....
- Service d'ordre (sécurité privée) : .....

  .....
- Moyens de communication entre les acteurs : .....

  .....
- Dispositif de filtrage et procédure de vérification avant le début de l'événement : .....

  .....
- Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules : .....

Les secours à personnes

- Moyens humains et matériels de premiers secours et préciser les coordonnées de l'association agréée retenue : .....

  .....
- Moyens d'alerte des secours : .....

  .....
- Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs : .....

  .....

Date : .....

Signature :.....